

29



Vérifier au prononcé

Abubakar JIA

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi



Genève, le

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL
MISSION PERMANENTE DU SENEGAL
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES
CHEMIN DE JOINVILLE, 26
1216 – GENEVE – SUISSE
tel : (4122) 918 02 30
fax : (4122) 74 00 711
E-mail : mission.senegal@fies.itu.int

Tps : 1mn40

PROJET DE DECLARATION DU SENEGAL
A L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA REPUBLIQUE DE MAURICE

Monsieur le Président,

Monsieur Arvin Boolell

Ma délégation remercie Son Excellence.V. de sa déclaration et se félicite des progrès accomplis par la République de Maurice dans la mise en œuvre des recommandations issues du premier cycle de l'examen périodique universel.

Il est à noter, comme indiqué dans le rapport national, des avancées notables dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'homme marquées notamment, par des initiatives salutaires prises relativement à la mise en œuvre du plan d'action national pour les droits de l'homme 2012-2020, la restructuration de la Commission nationale des droits de l'homme et la violence sexiste et familiale.

Sur ce dernier point, ma délégation recommande à la République de Maurice de renforcer ses efforts dans la lutte pour l'élimination de toutes les formes de violence et de discrimination envers les femmes et les enfants.

Elle recommande également à Maurice d'intensifier les actions déjà positives en faveur de l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

Je vous remercie.